

La lettre du Dimanche

6^e Dimanche ordinaire - Année A



Ouvre mes yeux à tes merveilles Aux splendeurs de ta Loi.

Ps 118

Depuis les débuts de l'histoire des relations de Dieu avec les hommes, la Bible nous enseigne que Dieu leur a donné une LOI, un chemin de vie à suivre (la *Tora* : enseignement) pour avoir la vie éternelle. En venant en ce monde Jésus rappelle aux hommes ce « chemin de vie ». C'est le contenu de sa prédication, ce sont les actions de son existence quotidienne (*mitsvot*). Le fidèle juif d'aujourd'hui n'a d'autre LOI de vie que celle-là.

Première lecture : Ben Sirac le Sage 15,15-20

Vivre selon le « chemin de vie » donné par Dieu est soumis à la liberté de la créature : la mort et la vie sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre selon leur choix. La sagesse consiste à choisir la vie. Les textes de la première lecture de ce dimanche et l'évangile s'éclairent l'un l'autre. C'est le Sermon sur la montagne qui détaillera ce qu'il convient d'observer quand on « choisit la vie ».

Evangile : Matthieu 5, 17 - 37

Pour la troisième fois, en ce dimanche, la liturgie nous offre de réfléchir sur les conditions requises pour entrer dans le Royaume des cieux. Matthieu situe ses « Béatitudes » sur une montagne, sur LA montagne, sans la nommer. C'est un moyen de nous indiquer clairement que Jésus parle avec l'autorité de Dieu qui s'est révélé à Moïse sur la montagne du Sinaï. Cela signifie également que les Béatitudes ne sont pas une LOI nouvelle, celle de Jésus, en opposition avec celle de Dieu, donnée au Sinaï. Ce que Dieu fait, il le fait une fois pour toutes. Appliquons-nous donc à entendre les prescriptions transmises par Matthieu en écho à la Loi de Moïse. Jésus n'est pas venu abolir mais accomplir (mettre en pratique).

Psaume 118

Enseigne-moi Seigneur le chemin de tes ordres... montre-moi comment garder la loi. Ce verset du psaume résume à lui seul tout l'enseignement de ce dimanche. Le plus long de tout le psautier, ce psaume compte 176 versets. La liturgie n'en a retenu que seize ! Le psalmiste n'en finit pas de chanter son bonheur d'observer les préceptes du Seigneur et de marcher dans ses voies. Ce psaume est une prière, un cœur-à-cœur, une action de grâce sans fin pour le don de la LOI.

Deuxième lecture : 1 Corinthiens 2, 6-10

Ce dimanche, nous commençons la lecture continue de la Première épître de l'Apôtre Paul aux habitants de Corinthe. La première des vérités à admettre est que la sagesse de Dieu n'est pas la sagesse des hommes. Mais que la première est révélation, c'est l'Esprit même de Dieu qui nous la fait connaître, elle existe depuis toujours, a présidé à la création du monde, personne ne l'a jamais vue de ses yeux, ni entendue de ses oreilles.

Conclusion

Après avoir créé l'homme, Dieu, par le don de la Loi lui indique l'itinéraire d'un retour vers lui, accomplissement de toute destinée humaine.

✓ Notes

La Sagesse : En Israël, elle est attribuée à Salomon dont la renommée a fait un maître de sagesse. Les livres de sagesse (sapientiaux) se situent entre 500 et 50 avant JC. Ce sont les scribes qui constituent le groupe des sages.

Géhenne : Vallée qui longe la Jérusalem ancienne au Sud et à l'Ouest de la piscine actuelle, jusqu'au confluent avec le Cédron.

✓ Textes Parallèles

Lévitique 6-7 : Voici la loi de l'offrande...

1 Chronique 29,14 : Nous recevons de toi ce que nous t'offrons.

Deutéronome 30,15 : Je mets devant toi la vie et la mort.

Psaume 11,16 : Tu me feras connaître le sentier de la vie.

Proverbes 15,24 : Le sentier de la vie mène en haut.

Isaïe 55,8 : Vos voies ne sont pas mes voies.